

Quelque part au Manitoba ...



Voyons si cette nouvelle a réfléchi à ma demande!



Ugh! Qu'est-ce qu'il est collant ce patron!



Oh non... Encore lui!

J'sais plus quoi faire ...



Alors... J'attends toujours ta réponse pour notre petite sortie.

Je t'ai déjà dit que je ne peux pas!

En tout cas vraiment, je dois voir des amis ce soir...



Ah oui? Tu refuses?!

Il me semble que tu ne sais pas tellement bien travailler en équipe.

Attention, il pourrait y avoir des conséquences...



Laisse-moi tranquille!

Je ne savais pas qu'aller au resto avec toi faisait partie de mes tâches. Je me sens vraiment mal à l'aise.

Après avoir parlé avec un agent-juriste d'Infojustice Manitoba...



Je sais que j'ai le droit de me sentir en sécurité au travail!!

Et, que de me demander de sortir avec toi pourrait être considéré un harcèlement sexuel au travail

Et que, dans de tels cas, une personne peut porter plainte à la Commission des droits de la personne du Manitoba.

Elle a l'air de bien connaître ses droits celle-là...

Mais pourtant je ne voulais pas lui faire du mal moi!



Mais je suppose qu'étant son patron, elle pourrait se sentir un peu coincée par toutes mes avances...

Devrais-je peut-être vérifier si nous avons une politique de travail à ce sujet?